

Saifi Kheire Eddine

# L'Algérie mon très beau pays

*Tome II*





## **Thème II**

**L'Algérie de nos jours  
L'ère d'une nouvelle Algérie**



## L'ère d'un vaste pays



Vue de la capitale Alger (Icosium, puis Al Jazair qui donnera le nom Algérie).

Algérie, en arabe **Al Jazā'ir**, pays du Maghreb. Sa capitale est **Alger**. L'Algérie est bordée au **nord** par **la mer Méditerranée**, à **l'est** par **la Tunisie** et **la Libye**, au **sud-est** par **le Niger**, au **sud-ouest** par **le Mali** et **la Mauritanie**, à **l'ouest** par **le Maroc**, et notamment **le Sahara-Occidental**.

L'**Algérie** (arabe : الجزائر, *al-Jazā'ir*; tamazight et arabe algérien : *Dzayer*, *Djazair* ou *Ldzayer*; en tfinagh, en forme longue la **République algérienne démocratique et populaire**, abrégée en **RADP** (en arabe الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية), est un État d'Afrique du Nord qui fait partie du Maghreb. Sa capitale, Alger, est située au nord, sur la côte méditerranéenne. Doté d'une superficie de 2 381 741 km<sup>2</sup>, c'est à la fois le plus grand pays d'Afrique, du monde arabe et du bassin méditerranéen. Il partage au total plus de 6 385 km de frontières terrestres, avec notamment la Tunisie au nord-est, la Libye à l'est, le Niger et le Mali au sud, la

Mauritanie et le territoire non autonome du Sahara occidental au sud-ouest, et enfin le Maroc à l'ouest. Après cent trente-deux ans de colonisation française, l'Algérie obtient son indépendance le 5 juillet 1962 à l'issue d'une guerre longue et coûteuse, et par le référendum d'autodétermination du 1<sup>er</sup> juillet 1962. L'Algérie est membre de l'Organisation des Nations unies (ONU), de l'Union africaine (UA), du Mouvement des non-alignés et de la Ligue des États arabes pratiquement depuis son indépendance, en 1962. Elle a en outre intégré l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en 1969. En février 1989, l'Algérie a pris part, avec les autres États maghrébins, à la création de l'organisation de l'Union du Maghreb arabe (UMA). Le pays a également rejoint l'Union pour la Méditerranée en 2008. La Constitution algérienne définit « l'islam, l'arabité et l'amazighité » comme « composantes fondamentales » de l'identité du peuple algérien et le pays comme « terre d'Islam, partie intégrante du Grand Maghreb, pays arabe, méditerranéen et africain ».

# **Chapitre I**

## **Fiche technique du pays**

EXTRAIT

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية (ar)	
Tamurt Lezzayer (ber)	
République algérienne démocratique et populaire (FR)	
	
(Drapeau de l'Algérie)	(Armoiries de l'Algérie)
Devise nationale : <i>En Arabe : بالشعب وللشعب</i> En français : Par le peuple et pour le peuple	
Langue officielle	Arabe classique (officiel), français et dialectes berbères
Capitale	Alger 36°46' N, 03°03' E
Plus grande ville	Alger
Forme de l'État	République
- Président de la République	Abdelaziz Bouteflika
- Premier ministre	Abdelmalek Sellal
Superficie	Classé 10 <sup>e</sup>
- Totale	2 381 741 km <sup>2</sup>
- Eau (%)	NC
Population	Classé 34 <sup>e</sup>
- Totale (Janvier 2012)	37 100 000 hab.
- Densité	16,08 hab./km <sup>2</sup>
Fête nationale	1 novembre, Fête nationale
Indépendance	De la France
- Date	5 juillet 1962
Gentilé	Algérien, Algérienne
Monnaie	Dinar algérien (DZD) (2012) 1 \$CAN= 73,24
IDH (2010)	▲ 0,777 (élevé) (84 <sup>e</sup> )
Fuseau horaire	UTC +1
Hymne national	<i>Kassaman</i>
Code ISO 3166-1	DZA, DZ
Domaine internet	.dz
Indicatif téléphonique	+213
Organisations internationales ONU (8 octobre 1962)	

### Données politiques :

Type de régime :	République
Type de gouvernement :	Bicamérale : L'Assemblée populaire nationale (« Al-Majlis Ech-Chaabi Al-Watani », élue) et le Conseil de La nation (au tiers nommé par le président de la République).
Le nouveau gouvernement 2012 : Le Président Chef de l'État	Abdelaziz Bouteflika
Chef du gouvernement Premier ministre	Abdelmalek Sellal
Ministres Affaires étrangères :	Mourad Medelci
Finance :	Karim Djoudi
Commerce :	Mustapha Benbada
Les Principaux Partis politiques	Front de libération nationale, Rassemblement démocratique, Mouvement pour la réforme nationale, Mouvement de la société pour la paix, Parti des travailleurs.
Dernières Élections : Prochaines Élections :	mai 2012 (législatives) avril 2014 (présidentielles)

### Données économiques : (2011)

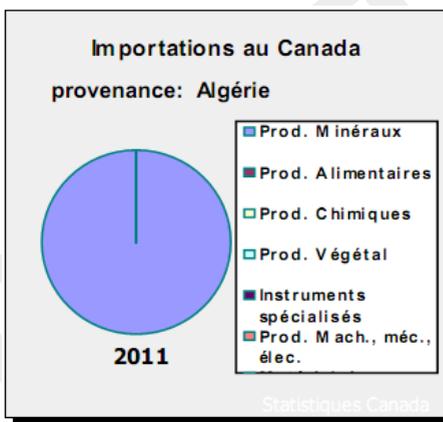
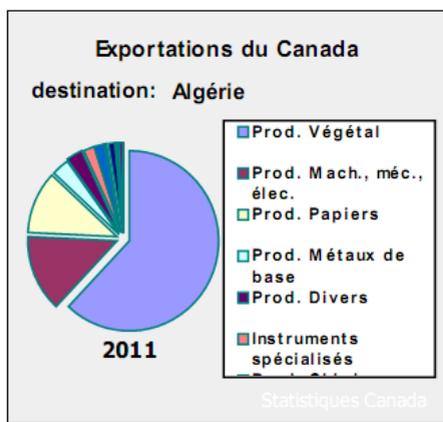
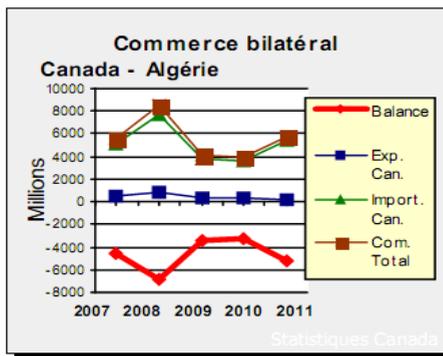
////////////////////	Algérie	Canada
PIB : (milliards)	188,62\$	1 720,70\$
PIB par habitant :	5 246,23\$	49 900,00\$
Taux de croissance PIB : (%)	2,47	2,40
Taux de chômage : (%)	4,50	2,90
Taux d'inflation : (%)	9,99	7,40

### Commerce et investissement : (2011)

Exportations canadiennes :	248 235 844 \$
Importations canadiennes :	5 485 089 122 \$
Investissement Direct Étranger au Canada	n.d. (millions)
Investissement Direct Canadien : Algérie	96 \$ (millions)

### Représentation :

Représentation au Canada	Ambassadeur : Smaïl Benamara
Représentation du Canada	Ambassadeur : Geneviève des Rivières



**L'emblem du pays :**

**Hymne national :** *Kassaman*

**Monnaie :** Dinar algérien (DZD) (2012) 1 \$CAN= 73,24

**Le drapeau Algérien**



# Drapeau de l'Algérie

Drapeau de l'Algérie



## Utilisation



## **Proportions**

2 :3

## **Adoption**

3 juillet 1963

Le **drapeau de l'Algérie** est utilisé depuis la guerre d'indépendance. Ses caractéristiques sont définies par la loi 63-145 du 25 avril 1963 « portant caractéristiques de l'emblème national algérien ».

## **Symboles**

Les deux bandes de couleur représentent, pour la verte, la prospérité, la terre, la couleur paradis selon l'Islam et la blanche, la pureté et la paix. Le croissant et l'étoile rouge sont des symboles musulmans représentant par le croissant le chemin que doit parcourir le musulman durant sa vie pour pouvoir espérer accéder au Paradis, et par l'étoile, les cinq piliers de l'islam, la couleur rouge représente le sang des martyrs.

D'après la signification officielle : conçu en avril 1945 suite à une synthèse des étendards de l'Empire ottoman, de l'émir Abdelkader lequel a été repris de celui d'Al-Andalus et de l'écusson de l'Étoile nord-africaine (ENA), adopté le 3 avril 1962 par le gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et officialisé par la loi du 25 avril 1963.

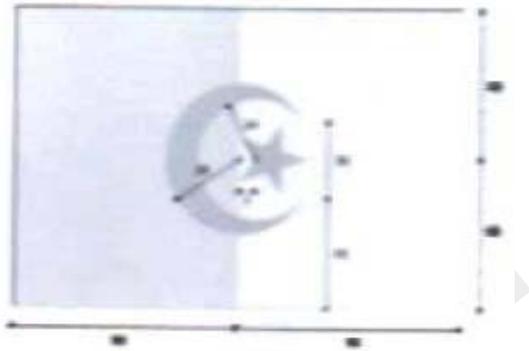
## Détails

Extrait de la loi 63-145 du 25 avril 1963 « portant caractéristiques de l'emblème national algérien ».

### *Construction du drapeau*

Le drapeau de la République algérienne démocratique et populaire est constitué par un rectangle vert et blanc frappé d'une étoile et d'un croissant rouges.

Le vert doit être d'une composition à égalité de jaune et de bleu ayant, selon le diagramme



de contraste de Rood, une longueur d'onde de 5.411 et la position 600 sur le spectre normal. Le rouge doit être pur, de couleur primaire indécomposable, et exempt de bleu et de jaune ayant selon le diagramme sus-indiqué, une longueur d'onde de 6.562 et la position 285 sur spectre normal.

La longueur du rectangle est égale à une fois et demie sa largeur (hauteur du drapeau). Ce rectangle est divisé selon la petite médiane en deux moitiés. La moitié de couleur verte est placée à l'intérieur contre la hampe. La moitié de couleur blanche est placée à l'extérieur.

L'étoile est à cinq branches. Elle est inscrite dans un cercle dont le rayon est égal au huitième de la hauteur du drapeau. Elle se détache entièrement sur le fond blanc du drapeau, deux pointes sont sur la petite médiane du rectangle et une pointe sur la grande médiane.

Le rayon du cercle extérieur du croissant est égal au quart de la hauteur du drapeau. Le rayon du cercle intérieur du croissant est égal au cinquième de la hauteur du drapeau. Les deux pointes du croissant délimitent un grand arc égal aux cinq sixièmes de la circonférence du cercle extérieur. Le centre du cercle extérieur du croissant est au centre du rectangle.

La représentation actuelle du drapeau de l'Algérie ne correspond pas à la définition officielle de la loi 63-145 du 25 avril 1963. Le drapeau, tel que défini par la loi, à son ensemble étoile / croissant qui est bien plus petit que ce qu'on voit habituellement de nos jours. Le cercle extérieur du croissant

est normalement égal à seulement le quart de la hauteur du drapeau. Cependant, quand on regarde les drapeaux utilisés de nos jours, le cercle extérieur du croissant dépasse bien cette taille et va jusqu'à la moitié de la hauteur au même au-delà.

### *L'histoire du drapeau algérien*

#### **Le vert, le blanc, l'étoile et le croissant. Qui a conçu le drapeau algérien ?**

Qui a été à l'origine de la conception du drapeau algérien ? Jamais une telle interrogation n'a suscité peut-être autant de malaise et de gêne. Si pour certains qui avouent humblement ne pas le savoir, pour d'autres, cette question ne mérite pas d'être posée. Quelques-uns nous avouent du bout des lèvres que Madame Messali El Hadj serait à l'origine de sa conception. D'autres, que c'est l'Emir Abdelkader. Certains, que c'est Ferhat Abbas.

La question a été posée à des hommes politiques, des décideurs, des historiens que nous avons contactés. En vain ! Il est triste aujourd'hui de constater qu'une information de ce genre, qui devrait provoquer une réponse systématique et immédiate chez tous les Algériens, soit méconnue. La somme de contradictions que nous avons relevées chez les uns et les autres est effarante. Certains de nos interlocuteurs croient détenir la véritable version, mais aucune ne ressemble à l'autre. D'autres, en revanche, ont éclaté de rire, surpris et interloqués d'être pris au dépourvu pour répondre à une question aussi singulière. L'un d'entre eux nous dira : « Je vous avoue ne pas le savoir. Cela veut dire que les Algériens sont encore à la recherche de leur identité ! » Les différentes réponses que nous avons obtenues au niveau des organisations ou auprès des personnalités ne nous permettent pas d'identifier le concepteur de l'emblème national.

La multitude de thèses ou supputations que nous avons recueillies ici et là n'ont fait que nous ramener vers notre point de départ. Personne n'a été en mesure de nous éclairer... Interrogé, un responsable de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) nous affirme avec certitude que c'est la femme de Messali El Hadj qui a conçu le drapeau algérien dans sa forme actuelle. Il nous propose de consulter l'étude parue dans le n° 150 de la revue du 1<sup>er</sup> Novembre de l'ONM, réalisée par un chercheur en histoire, M. Yahia, qui a publié une rétrospective sur l'origine de l'emblème. Pour cet historien, la forme officielle du drapeau s'est décidée en 1934, avec les trois

couleurs qui y figurent : le vert, le blanc et le rouge symbolisant l'unité des trois pays de l'Afrique du Nord. Madame Messali El Hadj a, quant à elle, conçu la forme actuelle et définitive du drapeau algérien en juillet 1937.

C'est pendant les manifestations à Alger, à Belcourt, le 14 juillet 1937, que le drapeau a été vu pour la première fois tel qu'il est actuellement. D'ailleurs, Madame Messali El Hadj l'a conçu à cet effet. Cependant, et s'appuyant sur des thèses d'autres chercheurs, M. Yahia n'écarte pas l'hypothèse selon laquelle l'emblème a été érigé pour la première fois en 1933 à l'intérieur du siège de l'Etoile nord-africaine (ENA), à Paris, pour être porté par des Algériens en 1934 à Alger et Tlemcen. Citant l'historien Mohamed Ghnanèche, M. Yahia rapporte qu'en 1940 le drapeau algérien, avec l'étoile de couleur rouge et le croisant de couleur blanche, situés en haut du rectangle, a été adopté. Il a été par la suite transformé à sa forme actuelle en 1934 par le Parti du peuple algérien (PPA) et ne précise pas qui l'a transformé. L'étude de M. Yahia précise également que l'Emir Abdelkader utilisait un étendard de couleur blanche et verte. Il a été retrouvé après sa mort à la Maison des vestiges au Caire. Une autre source nous informe cependant que l'étendard de l'Emir Abdelkader existe toujours à Alger. Nous l'avons, après vérification, admiré au Musée de l'armée de Riadh El Feth, exposé dans une vitrine. Il est de couleur bleue foncée, d'environ deux mètres de long sur un mètre de large bordé de carrés de tissu de couleurs ocre et orange. Cet étendard aurait été retrouvé en 1914 dans une mosquée à Taza, au Maroc. Un capitaine de l'armée française l'aurait récupéré et, à sa mort, sa famille maire d'Alger pendant la colonisation, l'aurait remis aux autorités algériennes lors d'une visite officielle à Alger.

Pour revenir à l'emblème national, l'étude de M. Yahia conclut sur une précision consistant à déclarer que le drapeau algérien a été vu lors des événements du 8 mai 1945 (Gulema, Sétif et Kherrata) entre les mains du jeune scout, Saâd Bouzid, assassiné lors de cette manifestation. Le chef de cabinet du ministère des Moudjahidine, que nous avons consulté à propos de cette question, nous confirme ces derniers faits. Quant à l'identité du concepteur, le chef de cabinet nous avoue son ignorance.

Au niveau de la Coordination nationale des enfants de chouhada (CNEC), un responsable nous dira : « L'histoire du drapeau algérien est longue et compliquée. Il est passé par plusieurs étapes avant d'obtenir la forme actuelle. Je crois que la première étape commence avec l'Emir Abdelkader. » connaît

exactement la même histoire que la Révolution algérienne. Ce n'est pas une seule personne qui l'a fait, beaucoup ont contribué à lui donner sa forme actuelle. Nous sommes responsables de ce qui s'est passé avant 1962, mais nous ne savons pas, depuis, ce qui se passe. » A l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC), un responsable, que notre question a manifestement agacé, nous répond : « Je vous invite à consulter l'étude réalisée par Chaouchi Abdelkader à propos de cette question.

Pour ma part, je crois savoir que c'est pendant la Révolution algérienne que l'idée est née. Elle a été commandée par l'association présidée par Abdelhamid Ben Badis, et une femme habitant à la Casbah l'a concrétisée. » Une autre source, qui a préféré garder l'anonymat, nous apprend que le drapeau algérien a été formalisé en Tunisie en 1960. Un ingénieur tunisien avait été chargé par le GPRA pour effectuer une étude sérieuse et mathématique afin de formaliser le drapeau qui existait déjà. Un documentaire avait été réalisé il y a quelques années par la télévision algérienne pour le compte du musée du Djihad. Il retrace l'histoire du drapeau algérien qui se résume à une première apparition en 1926 au niveau de l'ENA. C'était le vendredi 26 juin 1926. Il était de couleur verte, avec en haut, à droite, la maxime brodée en blanc : « L'Algérie notre pays, l'arabe notre langue et l'Islam notre religion », en haut, à gauche, en rouge, une étoile et un croissant. En 1944, lors de la fameuse conférence nationale présidée par Ferhat Abbas et tenue à Sétif, les Amis du manifeste et des libertés (AML) avaient utilisé l'emblème qui existait en 1926 au niveau de l'ENA et l'avaient quelque peu transformé pour lui donner sa forme actuelle. Par ailleurs, un document de l'armée française, qui existe au niveau des archives du château de Vincennes, en France, explique, sous forme de rapport de l'état-major de Constantine, qu'à son arrivée à Sétif, Ferhat Abbas avait demandé aux femmes de sa famille de coudre 20 drapeaux.

A ce rapport était joint un fac-similé qui montre enfin le drapeau, de forme rectangulaire, avec deux bandes de couleur verte aux extrémités dans le sens de la longueur, un croissant rouge à droite et une étoile également rouge tout à fait à gauche. Tout le reste est en blanc. A part ces différentes versions qui retiennent essentiellement comme principaux noms ceux de Ferhat Abbas et Mme Messali El Hadj, aucun document officiel n'existe, à part la loi n° 63-145 du 25 avril 1963 portant définition des caractéristiques de l'emblème national algérien, parue dans le Journal officiel du 30 avril 1963, qui explique

que « le drapeau constitue le symbole de la souveraineté nationale. L'Algérie devenue un Etat indépendant reconnu comme tel par la communauté des nations se doit d choisir officiellement, à son tour, un emblème national. Cet emblème existe déjà : c'est celui que le peuple algérien a adopté spontanément dans les montagnes comme dans les villes, celui sous lequel ont accepté de souffrir et de mourir ses martyrs t derrière lequel se sont rassemblés tous les patriotes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire national.

La définition de l'emblème national trouvera certes sa place dans la constitution qui sera adoptée par l'Assemblée nationale constituante dépositaire de la souveraineté populaire et investie du droit définir la stature de l'Etat, mais l'élaboration et la mise au point définitive de cet important document demandent encore des études approfondies et d'assez longs délais. Or, l'Algérie a déjà ouvert des ambassades et des consulats ; d'autres sont en voie d'installation ; il est donc nécessaire de la doter rapidement d'un emblème qui aura reçu la consécration officielle des plus hautes instances du pays ». Cette loi, exécutée comme li de l'Etat, a été signée par la président Ahmed Ben Bella le 25 avril 1963. Elle contient, à part la définition de l'emblème, les caractéristiques de ce dernier que nous connaissons tous.

D'autres lois ont été promulguées plus tard, notamment celle de février 1982 qui dispose dans l'article 160 que quiconque déchire ou dénature, l'emblème national est passible de 5 à 10 ans de prison

## **Toponymie et étymologie**



L'appellation **Algérie** provient du nom de la ville d'Alger. Le nom d'« **Alger** » dérive du catalan **Aldjère**, lui-même tiré de **Al-Djaza'ir**, nom donné par **Bologhine ibn Ziri**, fils du fondateur de la **dynastie Ziride**, lorsqu'il bâtit la ville en **960** sur les ruines de l'ancienne ville au nom romain **Icosium**, **Djaza'ir Béni Mezghenna**. Le nom en français, **Algérie**, utilisé pour la première fois en 1686 par Fontenelle dans *Entretiens sur la pluralité des mondes* pour qualifier la **Régence d'Alger**, est officiellement adopté le 14 octobre 1839 par **Antoine Virgile Schneider** afin de désigner ce territoire faisant partie de la **Côte des Barbaresques**.

L'étymologie du nom en arabe, « **Al-Djaza'ir** » (الجزائر), rattache le nom aux îles qui faisaient face au port d'Alger à l'époque et qui furent rattachées à sa jetée actuelle ; en arabe **Al-Djaza'ir** (الجزائر), « **Les Îles** », en français « **Les Îles des Béni Mezghenna** » (جزاير بني مزغانا *Djezaïr Béni Mezghanna*). Le terme d'île pourrait selon des géographes musulmans du Moyen Âge désigner la côte fertile de l'actuelle **Algérie**, coincée entre le vaste **Sahara** et la **Méditerranée**, apparaissant alors comme **une île de vie**, **Al-Jaza'ir** (الجزائر). En ce qui concerne **Mezghenna**, **Tassadit Yacine** rapporte l'hypothèse d'une forme arabisée d'**Imazighen**, ou « **Berbères** », donnant au pays le nom originel **Tiziri n At Imezghan**, « **Ziri des Berbères** ».

Une autre étymologie situe son origine dans le nom de **Ziri ibn Menad** : **Djezaïr** alors de **Dziri**, du berbère **Tiziri** qui signifie « **clair de lune** ». Les **Algérois** se désignent eux-mêmes sous le vocable de **Dziri**, et le langage populaire a conservé par ailleurs la formule **Dzayer** pour désigner **Alger** et l'**Algérie**.

Le terme arabe « **al Jaza'ir** » a commencé à être utilisé après l'établissement des **trois régences ottomanes** au Maghreb (**Alger**, **Tunis** et **Tripoli**), pour désigner le pays qu'Alger commandait. Cependant le terme **Dzayer** a continué d'être employé dans la langue courante pour désigner la **ville du Dey (Alger)**. Par une lettre célèbre aux **oulémas de Fès**, l'émir **Abdel Kader** parlait de **watan al Jaza'ir** (la **patrie d'Algérie/Alger**). En outre un célèbre poète **tlemcénien** du **XIX<sup>e</sup> siècle** chante : « **Mon dieu, veille sur al Jaza'ir** », pour désigner le **territoire dont Alger est la ville capitale**.



## **Chapitre II**

### **Géographie du pays**

